

Tarbes, 30 août 2011

L'inspecteur d'académie,  
directeur des services départementaux  
de l'Education nationale des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles  
maternelles et élémentaires des Hautes-Pyrénées

s/c de Mesdames et Monsieur les IEN de circonscription

cabinet

Référence  
PD/MC/235

### Objet : missions de l'IEN Maternelle

A partir de la rentrée 2011 Madame LAVIT Catherine est nommée sur le poste d'inspecteur de l'éducation nationale "Ecole Maternelle" dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. Il est géographiquement implanté à l'inspection académique des Hautes-Pyrénées.

Sous la direction des IA DSDEN des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées, l'IEN Maternelle :

- **joue un rôle de conseiller technique auprès des IA DSDEN pour :**
  - o Etablir un état des lieux concernant l'école maternelle dans le département au plan des pratiques pédagogiques, des moyens mis en œuvre, des besoins repérés.
  - o Proposer les voies de développement d'une politique départementale pour lui donner cohérence et valoriser les pratiques, les actions qui favorisent la réussite de tous les enfants
  - o Conduire une réflexion sur la scolarisation des enfants de deux ans.
  - o Evaluer les effets des actions menées.
- **est un point d'appui sur le plan départemental pour les IEN-CCPD et ASH pour :**
  - o Mettre à disposition des ressources et des aides pédagogiques.
  - o Valoriser les pratiques et les actions
  - o Conduire le groupe de pilotage "Ecole Maternelle".
  - o Impulser et animer dans le cadre des formations initiales et continues.
  - o Evaluer les actions menées :
    - **Visites, conseils** auprès des enseignants, dans les classes. En étroite collaboration avec les IEN de circonscription et les conseillers pédagogiques.
    - **Inspecter et évaluer** les enseignants, les équipes de cycle et d'école, en concertation avec les IEN de circonscription.

Les écoles maternelles et les enseignants qui y sont rattachés restent sous l'entière responsabilité des IEN de leur circonscription.

Madame LAVIT se tient à la disposition des équipes dans le cadre de sa mission d'aide et peut être contactée par :

Courrier : à l'inspection académique des Hautes Pyrénées, bureau  
305

Téléphone fixe : 05 67 76 56 21

Téléphone portable : 06 89 73 16 78

Messagerie électronique : [ien65-32-maternelle@ac-toulouse.fr](mailto:ien65-32-maternelle@ac-toulouse.fr)

L'inspecteur d'académie,  
directeur des services départementaux de  
l'Education nationale des Hautes-Pyrénées

Patrick Demougeot